

Banque asiatique de développement

UNE DÉLÉGATION canadienne que dirigeait M. J. R. Nicholson, ministre du Travail, a assisté du 2 au 4 décembre 1965, à la Conférence des plénipotentiaires convoquée à Manille par la Commission économique des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient, en vue d'adopter et de signer l'accord établissant la Banque asiatique de développement. Le Canada était au nombre des 22 pays, dont 17 asiatiques et 5 non asiatiques, qui ont signé l'accord le 4 décembre 1965.

Les membres et les membres associés de la CEAEO, les autres pays d'Asie et les pays industrialisés qui ne sont pas situés dans la région asiatique, mais qui sont membres des Nations Unies ou d'une institution spécialisée peuvent devenir membres de la Banque.

L'accord stipule que le capital initial de la Banque sera de 1 milliard de



Le chef de la délégation du Canada à la Conférence des plénipotentiaires sur la Banque asiatique de développement, tenue à Manille du 2 au 4 décembre 1965, M. John R. Nicholson, ministre du Travail, signe l'Accord établissant la banque. De gauche à droite: M. Nyun, secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient; M. Nicholson; M. Cornelio Balmaceda, secrétaire au Commerce et à l'Industrie des Philippines et président de la Conférence.